

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°2
JEUDI 15 FEVRIER 2018
ANNEE 2017/2018 début : 17h30

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Bouzaïb, Mme Holliet, Mme Lemettre, Mme Girardot, Mme Philippe, M Debrauwere, Mme Zon, Mme Dalesme, Mme Lagarde, M Riquart, M Mercier

équipe enseignante Boufflers : M Chalaud, M Boulard, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Hary, Mme Koprowski, Mme Bouzelhad, Mme Le Coutour, Mme Creton, M Marquet (directeur)

DDEN : Mme Sandt

service actions éducatives : Mme Bernard, M Renault

personnes excusées / absentes : Mme Brun (élue), Mme Lechner (élue), M Hanoh (élu), Mme Montagne (conseillère de quartier), Mme Luciani (IEN Lille 1 centre), M Turbelin, M Gressier, Mme Vanhove, Mme Blayac, Mme Lurot, M Quillieriet, Mme Lefelle (parent), Mme Duriez (parent), Mme Lallemand (parent),

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

A) La consultation initiée par la mairie de Lille

Depuis plusieurs années, la question des rythmes et des différents temps de l'enfant est posée à chaque conseil d'école. Le DASEN avait autorisé, sur proposition d'un collectif de 13 communes dont Lille, de continuer l'expérimentation du samedi matin travaillé avec la nécessité d'évaluer l'organisation choisie.

L'évaluation a eu lieu (cf compte rendu novembre 2017). Les enseignants des écoles élémentaires, une équipe de chercheurs de Tours et les parents d'élèves ont été mobilisés pour offrir un état des lieux des conditions d'apprentissage offertes à nos élèves.

La consultation municipale devait se faire après la publication de ces évaluations et les conseils d'école consultés en totale connaissance de cause.

Les résultats de la consultation ne sont pas connus et le calendrier pour s'exprimer sur le sujet bien avancé.

Les parents ont été consultés ce samedi 3 février 2018 et se sont exprimés en faveur de la semaine de 4 jours, (64% des bulletins exprimés). Ce choix, qui implique des journées un peu plus longues pour les enfants (15 mn les lundi, mardi et jeudi, 1h35 le vendredi) et l'arrêt des NAP, doit être suivi par la Ville de Lille au sein des conseils d'école et auprès du DASEN.

C'est le DASEN qui arrêtera l'organisation de la semaine scolaire après consultation des conseils d'école et de la municipalité.

S'il y a consensus entre une majorité des conseils d'école et la municipalité, le choix du DASEN ira dans le sens du consensus.

S'il y a désaccord entre une majorité des conseils et la mairie, alors le DASEN devra arbitrer et opérer un choix. Ce n'est donc pas la mairie qui définit les OTS (organisation du temps scolaire) mais bien les instances académiques. Le conseil d'école doit donc émettre une proposition pour la rentrée 2018.

Les parents d'élèves regrettent que, contrairement aux conseils d'école précédents, il n'y ait pas d'élus présent. De même, ils regrettent que les bilans et résultats aux évaluations ne soient pas rendus publics et se demandent pourquoi. Ils posent la question du coût des évaluations et de la consultation. Ils se demandent si nous pouvons encore parler d'Éducation Nationale devant la multitude d'organisations du temps scolaire établies sur le territoire et regrettent que le cadre permette autant de dérogations.

B) BILAN des 4 années écoulées

Sans les résultats de l'évaluation institutionnelle, Monsieur Marquet encourage chaque participant à se référer au compte-rendu du premier conseil d'école de l'année.

Au niveau de l'école Boufflers, ce bilan montrait :

- une évolution négative du présentisme le samedi matin / absence de suites données par l'institution face à l'absentéisme
- une prise d'habitude de transgression des règles établies et de l'obligation scolaire / un aspect « consumérisme » de l'école le samedi matin
- une baisse des résultats scolaires à l'entrée au CP (cf évaluations de circonscription)
- le creusement des écarts entre les bons élèves et les élèves en difficulté
- une stagnation des résultats au sortir du CM2 (aucune des cohortes évaluées n'a toutefois passé les évaluations CP et CM2 en ayant vécu une scolarité avec l'OTS actuelle)
- un questionnement légitime sur la fuite d'élèves vers le privé

Un premier bilan (février 2017) s'appuyant sur différents rapports (DGESCO, IGEN, ORTEJ et observables en école) avait mis en avant :

- la question des emplois du temps et de l'organisation de la journée de classe
- la question des APC et leur place dans la semaine
- l'augmentation du nombre d'enfants accueillis en périscolaire
- l'équilibre entre les différentes disciplines
- l'utilité de l'heure de classe avant les NAP
- la volonté d'offrir des NAP de qualité
- la question de l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers en NAP et des postures professionnelles des animateurs
- le sentiment d'insécurité morale et de dépossession des enseignants
- les doublons entre temps scolaire et NAP
- l'augmentation du temps passé à réguler la vie de l'école
- la perception du niveau de fatigue, d'énerverment, de baisse d'attention et de concentration
- le temps de classe perdu pour les élèves qui ne viennent pas le samedi matin (117heures soit 4,8 semaines) ce qui implique de ne pas faire d'apprentissages nouveaux sur ce moment et la nécessité d'optimiser le temps scolaire pour être efficient.
- moins d'élèves le samedi matin donc possibilité d'individualiser un peu plus
- les parents ne profitent pas forcément du samedi matin pour passer du temps à l'école (hormis les représentants de parents d'élèves)
- la possibilité de placer des cafés de parents le samedi matin

C) La proposition du conseil d'école de BOUFFLERS-MONGE

La consultation a mis en avant le souhait très majoritaire des parents de la ville de Lille de revenir à une semaine de 4 jours travaillés. Les conseils d'école peuvent s'exprimer sur une autre organisation et proposer un autre projet. L'école maternelle Wicar s'est positionnée sur une OTS à 4 jours avec un allongement de la matinée (8h30-12h00 et 14h-16h30).

Suite à la consultation municipale, le conseil d'école décide de ne pas revenir sur la semaine de 4,5 jours avec le samedi travaillé et de limiter le choix à deux propositions :

Choix 1 : choix exprimé lors des précédents conseils d'école (semaine de 4,5 jours avec mercredi travaillé)

Choix 2 : semaine de 4 jours

1) **Concernant l'organisation de la semaine scolaire (4 jours ou 4,5 jours)**, les membres du conseil d'école sont invités à voter à bulletin secret.

Avant le vote, les représentants de parents demandent la possibilité de se réunir afin de s'accorder sur leur vote. En effet, ils s'étaient engagés à suivre l'expression des parents d'élèves de l'école proportionnellement aux résultats obtenus lors de la consultation du 3 février.

Côté enseignants, M Turbelin, M Gressier, Mme Lurot, M Quilleriet, Mme Vanhove et Mme Blayac avaient donné procuration à certains enseignants. Un parent d'élève n'a pas voté (arrivée tardive).

Résultats sur 27 votants :

- semaine de 4 jours : 20 voix soit 74,1 %
- semaine de 4,5 jours : 6 voix soit 22,2 %
- blanc : 1 voix soit 3,7%

Le conseil d'école se prononce donc en faveur de la semaine de 4 jours à 74,1 %.

2) **Concernant le résultat du vote**, l'ensemble du conseil d'école réfléchit à une organisation prenant en compte l'allongement de la matinée et une pause méridienne ne dépassant pas 2 heures.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7h-8h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8h30-12h00 (ouverture des portes 8h20)	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
12h00-14h00	CANTINE	CANTINE	CANTINE	CANTINE
14h00-16h30	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16h30-18h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE

Les membres sont amenés à voter à main levée. Les enseignants qui avaient donné procuration ne se sont pas exprimés sur la grille horaire. Il y a donc 21 votants.

Résultats pour 21 votants :

- 19 voix pour la grille horaire présentée soit 90,5 %
- 2 votants ne se prononcent pas soit 9,5 %

Le conseil d'école s'exprime ce jeudi 15 février 2018 en faveur d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec les horaires suivants : 8h30-12h00 et 14h-16h30. La proposition d'horaires des temps scolaires et périscolaires sont exposés dans la proposition de grille horaire hebdomadaire à destination de la DSDEN.

Cette proposition est annexée à la fin du présent compte-rendu en page 7.

LES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE

questions des parents d'élèves : À quelle date est fixée la réunion annoncée lors du 2^{ème} conseil d'école de février 2017 ? Qui participera à cette réunion ? (enseignants, mairie, parents, responsable de chantier,...)

Des plans sont présentés par un représentant de parents d'élèves. Madame Bernard fait part de sa connaissance du dossier et répond aux questions.

La période d'appel d'offres n'est pas totalement terminée (il reste des propositions d'entreprises à étudier).

Juridiquement, la Maîtrise d'Oeuvre de la Ville de Lille n'a pas le droit de s'exprimer publiquement.

Néanmoins, Madame Bernard explique à nouveau que la ville a rédigé un cahier des charges précis.

Les questions suivantes sont étudiées :

- la base de vie du chantier ne sera pas implantée dans les cours de récréation. Elle sera installée sur le trottoir de la rue Saint Sauveur. L'entrée de Boufflers ne sera pas bloquée contrairement à celle de Wicar.
- une réunion précise sera organisée pour les enseignants et les parents d'élèves à la mi-mars.
- pollution des sols : Madame Bernard renseignera le conseil d'école quand elle aura connaissance de l'ensemble du dossier.
- une paroi rigide permettra une séparation hermétique contre la poussière entre la zone de travaux et le reste du rez-de-chaussée. L'escalier côté Saint Sauveur sera condamné le temps des travaux. Il ne sera

ni accessible par le bas, ni par le palier du 1er étage (planche) ; le palier quant à lui sera utilisable (CAPE, salles de classe, salle de motricité)

- la livraison des matériels et matériaux se fera avant 8h et après 17h ou alors le mercredi avec délocalisation de l'ALSH. Les travaux les plus bruyants auront lieu le mercredi.
- L'entrée et la sortie des ouvriers questionnent et inquiètent le conseil d'école. Il est évoqué l'idée de créer un double sas d'entrée afin de différencier la zone de chantier de la zone préservée de l'école. Est-il possible de poser deux entrées différentes avec des SALTO permettant d'empêcher l'accès à l'école aux ouvriers ?
- Les travaux commenceront la première semaine de juillet pour vider le restaurant scolaire de son mobilier. Des premiers déplacements dans d'autres restaurants scolaires seront faits durant cette période. Les élèves de Wicar, les CP, CE1 et CE2 seront accueillis au restaurant scolaire de Lalo-Pouchins. Les CM1 et CM2 iront à l'école Cornette en bus. Cela nécessitera d'adapter les horaires de l'école de plus ou moins un quart d'heure. Ce quart d'heure ne changera pas les horaires d'entrée du matin et de sortie du soir.
- Tous les quinze jours, il y aura des réunions de chantier avec les directeurs d'école.
- En cas de non respect du cahier des charges, des pénalités sont prévues
- Il y aura la présence d'animateurs « volants » pour palier d'éventuelles absences des personnels.
- Les travaux devraient prendre fin en janvier 2019

Le conseil d'école sera convié en mars à une réunion avec la Maîtrise d'Oeuvre de la Ville de Lille. Le conseil d'école souhaite que les architectes et autres responsables de chantier soient présents à cette réunion pour répondre aux différentes questions et comprendre les contraintes liées à la vie d'une école.

Prévisions des effectifs et inscriptions

Voici les chiffres prévus (actualisation au 6 février) pour la rentrée 2018 :

CP : 52 (issus de Wicar)
CE1 : 46 + 3
CE2 : 62 + 1
CM1 : 54 + 1
CM2 : 43 + 3
dispositif ULIS : 4 places à pourvoir

Les instances académiques prévoient une fermeture de classe et des effectifs de 247 élèves pour la rentrée 2018. Au niveau de l'école, les prévisions sont différentes : soit un total de 269 élèves. Avec la fermeture, il y aura une moyenne de 26,9 élèves par classe répartis sur 10 classes (contre 11 actuellement). Sans fermeture, il y aurait 24,5 élèves par classe en moyenne.

Dans ces effectifs, il reste à noter que 16 élèves auront un PPS et qu'une dizaine d'élèves bénéficient ou ont bénéficié du dispositif UPE2A. Nous avons donc 10 % d'enfants dits « à besoins éducatifs particuliers » sans compter les enfants bénéficiant du RASED et/ou d'un PPRE.

Le temps passé à l'accompagnement pédagogique des élèves, à la tenue de réunions pluridisciplinaires, à la régulation de leur inclusion/intégration dans le milieu ordinaire, au soutien aux familles ... est conséquent. Dans de telles conditions, une moyenne inférieure à 25 élèves par classe reste nécessaire et indispensable afin d'atteindre les objectifs d'une scolarisation efficiente pour tous.

Le conseil d'école demande l'annulation du projet de fermeture de classe à la rentrée 2018. Cette dernière ne lui paraît pas justifiée au regard du contexte, des projets immobiliers prévus dans le quartier, du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers accueillis et des effectifs prévus.

LE NETTOYAGE A L'ECOLE

Durant les vacances de décembre 2017, la société de nettoyage Vita Services a remis en état de l'école Boufflers en la nettoyant de fond en comble.

L'école a véritablement été nettoyée, les sols ont bénéficié d'une émulsion spéciale, les étagères ont été dépeussées, les meubles ont été bougés pour nettoyer l'espace derrière ...

Pourtant, lors de la rentrée de janvier, de nombreux problèmes sont apparus :

- une marque de feutre sur un TNI
- des nombres écrits au marqueur sur les tables
- des tapis de sport et la table de ping pong laissés en extérieur sous la pluie pendant plusieurs jours
- un poteau de saut en hauteur tordu
- des traces de rouille sur le sol du hall de l'école dues à une utilisation « normale » d'une émulsion de lavage
- les balles de tennis aux pieds des chaises jetées à la poubelle
- des travaux d'élèves, des travaux et outils d'enseignants ou du matériel encore utilisable jetés à la poubelle.
- du matériel introuvable
- des poubelles entassées les unes sur les autres dans le local
- une pierre précieuse cassée
- un clavier d'ordinateur cassé
- des poubelles de classe perdues
- des interrupteurs endommagés par le déménagement de mobilier
- du matériel de nettoyage (produits et chariot) non rangé le jour de la rentrée

Le conseil d'école demande réparation du préjudice et que des pénalités ou une mise en demeure soient prononcées envers la société de nettoyage.

Le conseil d'école souhaite que ces faits soient pris en compte lors de l'évaluation de la prestation offerte par la société.

Madame Bernard souhaite avoir la liste des faits constatés et suivra le dossier de près.

QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

BILAN DU PREMIER CAFE DE PARENTS (par les représentants de parents):

Le café de parents du samedi 10 février 2018 a permis, en partenariat avec le centre social La Busette, d'accueillir Adeline Dubreu, psychologue clinicienne au CHRU de Lille. Son intervention était de qualité et a permis de beaux échanges entre parents. Malgré le peu d'inscriptions anticipées, il y avait une vingtaine de personnes en tout ce qui était bien pour une première réunion de ce type. Un compte-rendu sera rédigé par Camille Serrurier du centre social. Les parents d'élèves s'interrogent sur les prochaines thématiques à aborder : rythmes familiaux, accompagnement des enfants dans leur scolarité et leurs devoirs. Les thématiques « égalité fille-garçon » et « réseaux sociaux » obtiennent l'approbation de chacun.

Le conseil s'interroge sur le moment le plus propice pour proposer des cafés de parents. L'idée de l'organiser le soir est mise en avant afin de permettre, peut-être, à plus de personnes d'y participer, notamment les enseignants intéressés.

ETUDES DIRIGEES : Comment pourrait-on élargir l'offre ? (lundi-jeudi pour l'instant)

Dans le cadre du dispositif « devoirs faits » l'équipe enseignante de l'école devra se poser les bonnes questions sur le travail à donner à la maison : quelle quantité ? Quelle difficulté ? Sous quelle forme ? Travail en autonomie ou étayé par un adulte ? Quel(s) adulte(s) pour la prise en charge ? Quel lien avec le travail en classe ? Quelle place laissée à la différenciation pédagogique ? Des travaux de recherche ou des travaux de systématisation ?

De plus, nous travaillons en collaboration avec le centre social la Busette qui prend en charge une aide aux devoirs les mardi et vendredi. Comment ne pas empiéter sur son action ? Comment travailler en bonne intelligence ? Pourquoi ne pas permettre aux animateurs du centre social de travailler en collaboration avec les enseignants ? Comment garder les liens avec les familles à 16h30 si une majorité d'enseignants est monopolisée dans la gestion des études ?

Toutes ces questions ne sont pas tranchées. Nous attendons les textes d'application sur le dispositif « devoirs faits » et les moyens qui seront mis à disposition. Nous organisons les études lors des journées de pré-rentrée en fonction du nombre d'enseignants volontaires et démarrons la prise en charge au bout de 15 jours.

NATATION : Est-ce que des créneaux de natation pour les deux classes de CE1 se sont débloqués pour la fin d'année scolaire ?

La réponse est la même qu'au premier conseil d'école. Nous demandons que cette question soit étudiée pour la rentrée 2018 et que tous les élèves de l'école, du CP au CM2, puissent bénéficier de séances de natation. M Marquet reprendra contact avec le conseiller pédagogique EPS pour envisager un cycle piscine pour les élèves de CE1 d'ici juin 2018.

SEJOUR CP à PHALEMPIN 2018/2019 : Est-ce que les séjours à Phalempin seront prévus sur 2018-2019 ?

Cette action est inscrite au projet d'école et nous souhaitons que cela soit possible. Cela dépendra de la motivation et de la disponibilité des enseignants mais surtout d'obtenir deux séjours lors de l'appel d'offre organisé par la mairie de Lille. De plus, les séjours peuvent se dérouler dans un autre lieu (Morbecque ...).

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- les parents remercient la mairie de Lille pour l'obtention de nouveaux canapés en mousse pour les temps périscolaires.

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkies-walkies (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balise de type « SOS ATHENA »

Demandes diverses

Des séances de natation pour les élèves de CE1

Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique

L'installation de panneaux de basket dans la cour au-dessus des buts de handball (cf compte-rendu conseil de délégués)

L'installation de porte-affiches devant chaque salle de classe

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)




Le remplacement du tableau à craie de Monsieur Quilleriet

Des tables et chaises neuves pour une classe de CM2 (obtention de mobilier de seconde main et dépareillé lors de la restructuration des groupes scolaires Lalo et Boufflers)

Le conseil d'école prend fin à 19h50

annexes au compte-rendu :

- grille emploi du temps DSDEN 59 (page 7)
- liste des actions menées par les parents depuis la rentrée (page 8)

Les secrétaires de séance		Le Président
Madame Le Coutour	Madame Lecauchois	Monsieur Marquet
		 Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE

Année scolaire 2018-2019

Commune, EPCI ou RPI : LILLE

École BOUFFLERS-MONGE
11, rue Saint Sauveur
59000 Lille

Projet d'organisation à l'initiative du conseil d'école du Maire proposition conjointe (obligatoire pour toute dérogation)

Emploi du temps s'inscrivant : (cocher la case concernée)

sur 4,5 jours (9 demi-journées ou 8 demi-journées dont 5 matinées)

sur 4 jours (8 demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi réparties sur 4 jours))

Indiquer les horaires d'enseignement [ENS]

Matérialiser les temps d'accueil ou de garderie [ACCUEIL], la pause méridienne [PM] et les activités périscolaires [NAP] et en les différenciant des heures d'enseignement.

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Mercredi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi		Horaires Samedi	
07h00 – 8h30	ACCUEIL	07h00 – 8h30	ACCUEIL	00h00 – 00h00		07h00 – 8h30	ACCUEIL	07h00 – 8h30	ACCUEIL	00h00 – 00h00	
08h30 – 12h00	ENS	08h30 – 12h00	ENS	00h00 – 00h00		08h30 – 12h00	ENS	08h30 – 12h00	ENS	00h00 – 00h00	
12h00 – 14h00	PM	12h00 – 14h00	PM			12h00 – 14h00	PM	12h00 – 14h00	PM		
14h00 – 16h30	ENS	14h00 – 16h30	ENS			14h00 – 16h30	ENS	14h00 – 16h30	ENS		
16h30 – 18h30	ACCUEIL	16h30 – 18h30	ACCUEIL			16h30 – 18h30	ACCUEIL	16h30 – 18h30	ACCUEIL		

Total horaire quotidien de classe	6H00	Total horaire quotidien de classe	6H00	Total horaire quotidien de classe	0H00	Total horaire quotidien de classe	6H00	Total horaire quotidien de classe	6H00	Total horaire quotidien de classe	
-----------------------------------	------	-----------------------------------	------	-----------------------------------	------	-----------------------------------	------	-----------------------------------	------	-----------------------------------	--

Validation du projet d'organisation du temps scolaire

FAVORABLE

par l'IEN de la circonscription de :

DEFAVORABLE Motif :

Fait à.....

le

LISTE DES ACTIONS MENEES PAR LES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES DEPUIS LA RENTREE

Samedi 30 Septembre	Fête de rentrée	
Samedi 14 octobre		Election des délégués de parents
Samedi 21 octobre		Réunion de rentrée à la mairie
En novembre		Création d'une liste d'envoi d'information aux parents par courriel
Mardi 14 novembre		1 ^{er} conseil d'école
Vendredi 17 novembre		Rendez-vous avec l'équipe d'animation des temps péri scolaire (restauration, activités, aménagement coin lecture et matériel de sport)
Samedi 18 novembre		première réunion de réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018
En décembre	Vente de plantes de Noel : poinsettia et amaryllis	
Samedi 9 décembre		réunion de réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018
Samedi 6 janvier	Fête de la soupe	
Mercredi 10 janvier		Conférence
Mercredi 17 janvier		réunion de réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018
Samedi 27 janvier	Les parents aux parents : Réunion d'information sur la consultation sur les rythmes scolaires	
Samedi 3 février		Consultation des parents sur le rythme de la semaine scolaire
Samedi 10 février	1er café parents Boufflers Wicar à Boufflers « Les écrans et nos enfants » en partenariat avec le centre social La Busette	

Commentaire

Chaque manifestation et évènement nécessite un travail de préparation avec des rendez-vous à l'école, la réalisation et la reproduction de mots dans les cahiers de liaison et d'affiches, la réservation de matériel, des achats, préparation des stands et / ou des commandes, distribution et rangement...

Merci à la direction de l'école pour la mise à disposition d'une salle de réunion pour les parents d'élève et le soutien aux initiatives des parents